L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 5 AVRIL 1856.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & Co.
Rue de Chartres No. 51, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 5 AVRIL.

ABONNES A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros. Ils présenteront tous les jours [illegible] personnes qui désirent s'abonner pour [illegible] ou deux, mais comme en leur ouvrant un compte particulier [illegible] cette période nous surchargerions [illegible] comptabilité, nous avons résolu de tout [illegible] autoriser nos porteurs à nous [illegible]. C'est donc à ces derniers que les [illegible] à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

PROGRÈS DES SCIENCES.

Les découvertes se succèdent rapidement et l'application des données de la science aux diverses branches de l'activité humaine est depuis quelques temps la grande occupation des esprits. L'immense découverte de M. Morse a [illegible] le monde une véritable révolution, [illegible] l'électricité ne sert qu'à transmettre la pensée, et la vapeur elle-même qui entraîne [illegible] avec une rapidité vertigineuse les voies ferrées ne répond plus aux nouveaux besoins de l'homme.

Comment transporter avec une vitesse comparable presque à celle de l'électricité des objets d'un volume peu considérable? Voilà le problème que nos savants et nos industriels—car ils se confondent souvent en Amérique—se sont posé et que l'un d'eux a enfin résolu. Oui, résolu, comme on va le voir.

M. I. S. Richardson propose de transporter la malle de Washington à New-York en une heure: la correspondance, journaux et lettres—marchera donc ce plutôt volera à raison de cinq milles par minute. L'auteur de cette proposition, qui, dans un autre siècle eût été certainement renfermé dans une maison de fous, s'est adressé au Congrès pour obtenir une subvention qui lui permît d'établir sa nouvelle route postale, et le Sénat, après avoir pris en sérieuse considération le projet de M. Richardson, le trouva si praticable qu'il n'hésita pas, l'année dernière, à voter un bill mettant soixante-quinze mille piastres à la disposition du directeur-général des postes pour faire une expérience décisive. La ratification de la chambre est maintenant nécessaire. En attendant, M. Richardson a établi dans la rotonde du Capitole un modèle de vingt-cinq pieds qui fonctionne devant les membres du Congrès.

Il résulte des essais faits jusqu'ici sur une petite échelle qu'à l'aide de l'invention de M. Richardson on peut transporter d'un point à un autre, sur une ligne droite ou courbe, des lettres, des journaux, des dépêches, des paquets, etc., à raison de cinq cents milles par heure. Ces objets sont mis dans un tube [illegible] qui communique de distance en distance avec une machine à vapeur stationnaire. Le vide se fait dans le tuyau au moyen de la machine, et la correspondance confiée au tube vole d'une extrémité à l'autre comme si elle était chassée par une forte charge de poudre. Il [illegible] que le frottement à l'intérieur est presque nul, et qu'après un trajet d'une grande longueur le papier sortira du tube dans l'état où il y a été mis.

Quant aux frais de transport, par ce nouveau procédé, ils ne s'élèveront qu'à un sixième du chiffre qu'ils atteignent en ce moment.

Des savants, des ingénieurs, des physiciens ont examiné la machine inventée par M. Richardson, et ne semblent pas douter du succès. Si la Chambre des Représentants ratifie le bill du Sénat et que l'expérience réussisse, le service de la poste se fera [illegible] au moyen de tubes souterrains [illegible] avec une rapidité qui égalera presque celle du télégraphe électrique. Le jour même où un steamer transatlantique arrivera à Halifax, à Boston ou à New-York, nous recevrons ici la correspondance qu'il aura apportée, et comme la plupart des vapeurs américains et anglais traversent l'Océan en dix jours, une lettre écrite à Liverpool le jour du départ d'un steamer, arriverait le onzième jour à la Nouvelle-Orléans.

Cela semble merveilleux, mais le prodige s'accomplira. La seconde moitié du siècle présent sera, si nous ne nous trompons, plus fécondé encore que la première en découvertes scientifiques et en applications utiles. On s'attend incessamment à la découverte de quelque agent moteur plus puissant que la vapeur. Les savans sont partout à l'œuvre et cherchent avec une ardeur dévorante à pénétrer les mystères de la nature. Ils entrevoient déjà bien des choses inexplicables qui confondent l'imagination; éclairés par le flambeau de la science, ils marchent d'un pas sûr au milieu des ténèbres qui se dissipent sur leur passage et se dirigent vers cet insondable inconnu qui les attire et les séduit.

Les savans français marchent à la tête du mouvement qui porte l'humanité en avant et lui ouvre sans cesse des horizons nouveaux. On lira, nous en sommes sûrs, avec plaisir le récit suivant que nous empruntons à un journal de Paris:

Au coin de la rue d'Assas et de la rue de Vaugirard se trouve une charmante petite maison, [illegible] une sorte de villa transportée de la campagne à Paris. L'aspect en est riant; elle est percée de nombreuses croisées, et [illegible] de la rue par une petite cour. On respire tout à la fois le calme et la [illegible] de la science.

Après avoir gravi quelques marches, on trouve au premier étage, habité par M. Foucault. En entrant, c'est son cabinet de travail; une porte vous conduit dans son atelier. Un aimable désordre qui n'est pas un effet de l'art, mais de la science, atteste le travail. Tout est modeste. Quelques instruments, quelques dessins, c'est là tout.

J'étais présenté par un ami commun, et M. Foucault ne fit pas mentir le proverbe: il se mit entièrement à ma disposition avec une grâce parfaite, après quelques instans de conversation.

La conversation n'était d'ailleurs point désintéressée scientifique; on causait d'accidens de chemins de fer et des moyens d'y remédier. C'est une question bien discutée en ce moment.

Mais laissons les chemins de fer; il s'agit de bien autre chose, et leur chapitre n'est pas, pour le moment, que faire avec notre physicien. Il a fait tourner la terre sous nos yeux, il en a mesuré la vitesse avec ce même balancier qui mesure le temps. Eh quoi! vous dites-vous après avoir vu, ces appareils sont si simples, et nous n'y avons point songé! et voilà la terre qui tourne, et M. Foucault qui le dit et le prouve sans courir le même risque que Galilée!

Tout le monde a vu son pendule, qui au Panthéon, qui à l'Exposition. Tel l'a compris, tel autre l'a regardé sans le comprendre, mais tous ont été convaincus, tant le mouvement de la terre est passé à l'état d'axiome.

M. Foucault nous a montré un appareil fort simple avec lequel il prouve que le mouvement produit de la chaleur. Comment? nul ne le sait. On sort de chez lui persuadé; on sent que cela doit être, sans s'expliquer pourquoi. Et n'allez pas croire que ce soit la complication de l'appareil qui vous empêche de comprendre: il est très simple, et dans un instant vous allez en juger; mais il faut absolument un peu de science.

Arago, observant un jour le mouvement d'une aiguille aimantée placée dans une boîte en cuivre, remarqua que, dans ses déviations, l'aiguille oscillait pendant moins de temps qu'on ne devait s'y attendre, vu sa grande mobilité. Aussi pensa-t-il que si le cuivre n'a pas d'action sur une aiguille aimantée immobile, il pourrait bien en acquérir une par le mouvement de cette aiguille.

Ayant donc placé une aiguille aimantée successivement sur des disques d'épaisseurs différentes, il lui laissait prendre sa position fixe et la dérangeait ensuite de cette position; elle se mettait alors à osciller; mais la grandeur de l'écart de l'aiguille, ou ce qu'on nomme l'amplitude des oscillations, diminuait d'une manière d'autant plus rapide que le plateau de [illegible] était plus épais. D'ailleurs, ce fait n'est pas seulement vrai pour le cuivre, il s'applique encore au zinc et à l'étain.

L'aiguille en mouvement, agissant sur le disque tout naturellement, le même effet doit se produire, quand c'est le disque qui tourne en présence de l'aiguille. En effet, lorsqu'on fait tourner un disque de cuivre au-dessous d'une aiguille aimantée, on la voit se déranger de sa position habituelle, elle s'en éloigne, dévie de sa direction et s'écarte d'un certain angle. L'angle devient de plus en plus grand, à mesure que le cercle de cuivre tourne plus rapidement, enfin l'aiguille finit par se mettre à tourner [illegible] cercle [illegible] mouvement, lorsque le [illegible] fait tourner en sens contraire. Ajoutons [illegible] suivant plusieurs rayons, l'action est [illegible] énergique.

Afin qu'on ne puisse [illegible] le mouvement de l'aiguille [illegible] l'air par le mouvement [illegible] horizontal est séparé [illegible] pour ainsi dire sous [illegible] bois recouverte d'une membrane. C'est donc bien le disque qui [illegible] sur l'aiguille [illegible].

On peut conclure de ce qui précède que si l'on rend l'aiguille immobile, le disque, forcé de tourner, sera gêné dans sa rotation. C'est, en effet, ce qui arrive, et si l'on prend un fort barreau aimanté fixe et qu'on fasse tourner la plaque de cuivre [illegible] barreau. Il y a alors [illegible] résistance à vaincre, il faut un plus grand effort pour entretenir ce mouvement. C'est là ce que [illegible] montrer l'appareil de M. Foucault.

[illegible]

[illegible]

Voilà donc un effort dépensé, un mouvement produit, une action mystérieuse développée dans un morceau de cuivre, et de la chaleur dégagée dans ce cuivre. Combien [illegible] à ces machines auxquelles on confie les matières d'un produit, et qui après un travail [illegible], livrent le produit tout fabriqué, tout prêt, l'observateur frappé d'un étonnement [illegible] machine de M. Foucault, il faudrait vous livrer une force, vous rend de la chaleur! Que s'est-il passé [illegible] et comment [illegible] la transformation? M. Foucault, qui l'a conçue, qui l'a devinée, ne le sait pas lui-même.

Décidément, M. Foucault est un sorcier.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

ARRIVÉE DE L'ASIA.
NOUVELLES D'EUROPE
DE TROIS JOURS PLUS RÉCENTES.

Les conditions de la Paix.

CLOTURE DES TRAVAUX.

Comité pour rédiger le traité de paix.

[illegible] dans les prisons.

New-York, 4 avril.—Le steamer *Asia*, capitaine Lott, parti de Liverpool dans l'après-midi du 22 mars, est arrivé à Sandy-Hook.

Marché de Liverpool.

La circulaire des courtiers annonce que la vente des cinq derniers jours s'est élevée à 32,000 balles. Les qualités inférieures ont éprouvé une baisse de ⅛ d et les qualités ordinaires de 1/16. Les belles qualités étant rares, n'ont pas varié. Le fair Orléans est coté à 6⅜, le middling à 6⅛, l'Uplands fair à 6¼ et l'Uplands middling à 6 1/16.

Le marché aux blés est inactif et les prix [illegible].

Le marché aux farines est languissant à des prix nominaux. Le Western Canal est coté à 31 et 32 sh., l'Ohio à 36 et 38 sh. 6 d.

Le marché au maïs est languissant; on cotait le [illegible] à 31 sh. 6 d. Blanc 36 [illegible].

Les denrées [illegible] et les prix n'ont pas varié. La graisse est cotée à 56 et 58 sh.

La Banque a réduit le taux des escomptes à longs termes et à courte échéance, le taux invariable de 5 pour cent.

Les consolidés ont éprouvé une baisse; ils valent de 93⅛ à 93½.

Marché du Havre.

Le marché aux cotons du Havre est peu animé: il s'est traité 9,500 balles. L'Orléans très ordinaire vaut 96 fr.

Cause de la baisse sur les cotons.

La circulaire de Hale attribue la baisse actuelle sur les qualités inférieures de coton à l'abondance de ce produit sur la place. La baisse dans les qualités inférieures est 1/8 d à 1/4 d. On offre avec empressement cette réduction. Les qualités middling ont fléchi de 1/16 d.

Conférences de Paris.

Le baron Manteuffel, plénipotentiaire de la Prusse, a pris son siège aux conférences le 18 mars.

Les travaux des conférences sont maintenant terminés sans difficultés. Un comité chargé de la rédaction du traité de paix a été choisi, et l'on pense que le traité [illegible] la clôture définitive des conférences aurait lieu samedi, 22 mars.

L'Arago.—Le steamship Arago, parti de New-York pour le Havre, est arrivé dans ce dernier port.

Visite Royale.—Le roi de Belgique est [illegible] en visite en Angleterre.

L'Enfant Royal.—Le jeune roi d'Algérie et [illegible], l'impératrice Eugénie, se portent bien. Les réjouissances publiques à l'occasion de la naissance du [illegible].

Troupes pour le Canada.—On assure que deux divisions de l'armée [illegible] de Crimée seront envoyées en garnison au Canada, sous les ordres de Sir Colin Campbell.

Conspiration Carliste.—Une nouvelle conspiration des Carlistes qui a été découverte en Espagne, a [illegible] de vives alarmes aux habitans de ce pays.

La frontière française doit être surveillée [illegible].

Congrès.—Washington, 4 avril.—Le Sénat a adopté aujourd'hui un bill pour subvenir aux frais de la guerre contre les Indiens de l'Orégon.

New-York, 4.—Notre marché au coton est toujours ferme; les avis reçus par l'Asia n'ont eu aucune influence sur lui. Les ventes de la journée ont été de 2,500 balles aux cours suivans: Orléans middling 10¾ cts et uplands midling 10½ cts.

Vicksburg 4 avril.—Le steamer Ingomar est passé à 7 heures, le Belfast à 10, l'Elephant à 3, le Delta à 4 et Princess à 7 heures.

Les Whigs.—Nous ne serions pas étonnés de voir un de ces jours le parti whig se réorganiser. Les symptômes du moment nous font considérer la chose comme possible. On s'occupe en Virginie de la convocation d'une grande convention whig. Un comité d'Etat whig s'est réuni la semaine dernière à Providence dans le Rhode-Island; il s'y trouvait des représentans de toutes les parties de l'Etat. Les membres du comité ont exprimé à plusieurs reprises la confiance qu'il existait dans le Rhode-Island tous les élémens nécessaires pour reconstituer le parti whig. Les whigs de l'Iowa ont convoqué de leur côté une convention d'Etat pour le 12 avril, afin d'aviser au moyen de réorganiser le parti. Le même jour les whigs du Kentucky se réuniront dans le même but à Lexington. Que va-t-il résulter de toutes ces tentatives? L'avenir nous l'apprendra.

EUROPE.

Les journaux du nord publient une partie des nouvelles d'Europe apportées par l'*Ercis*. Ce steamer, parti de Liverpool le 12 mars est arrivé ces jours derniers à Boston. Les avis de l'Ancien Monde sont ainsi résumés:

Rien ne paraît avoir transpiré relativement aux conférences.

En Crimée, l'armistice avait été complété par la désignation d'un terrain neutre entre les deux armées. Les alliés avaient achevé l'œuvre de destruction de Sébastopol, en faisant sauter les fameux ouvrages Blancs.

Constantinople est en proie à une crise financière du caractère le plus grave. La pièce de 20 francs y vaut 111 piastres et la livre sterling 140. Le ministre des finances a dû faire appel au commerce, pour aviser aux moyens d'arrêter le mal.

Une crise semblable a éclaté en Norwège; 20 maisons ont suspendu leurs paiements, dans la seule ville de Bergen.

La navigation du Danube est rouverte et les bateaux du Lloyd autrichien ont repris leur service.

Les alliés construisaient des baraquements sur les deux rives du Bosphore, et les Régiments anglais étaient en train de tracer un camp sur la côte d'Asie.

Le prince Jérôme Bonaparte a été attaqué, le 7 mars, d'une inflammation de poitrine assez grave pour que des bulletins de son état aient été publiés. A cette date il y avait amélioration sensible.

Le président de la police de Berlin a été tué d'un coup de pistolet, dans un duel avec M. de Rochow.

Le correspondant parisien du *Times* de Londres écrit à ce journal sous la date du 10 mars:

"On assure aujourd'hui que le Congrès est d'accord ou à peu près sur le cinquième point, mais je n'ai pu remonter à l'origine de ce bruit. Le monde financier a assez mal accueilli la nouvelle publiée hier par le *Moniteur* que le gouvernement n'adjugerait pas cette année de nouveaux [illegible]. On dit que le gouvernement [illegible] de trouver à l'occasion [illegible] disponibles pour un grand emprunt. On lui reproche de vouloir tout d'un coup arrêter le mouvement industriel après avoir donné une impulsion extraordinaire à la spéculation. Les financiers, qui voient de plus haut, considèrent la résolution du gouvernement comme l'indice d'une crise monétaire qui s'annonce de reste depuis longtemps et à laquelle on s'attend. La Banque va, dit-on, prendre des mesures pour limiter les opérations d'escompte de ses succursales dans les départements."

"On assure qu'à la première entrevue de l'empereur avec le comte Orloff, Louis Napoléon aurait dit à celui-ci: "Eh bien! comte, vous nous apportez la paix."—"Non, sire, aurait répondu le plénipotentiaire russe, je viens vous la demander."

MEXIQUE.

Un passager arrivé à bord du brick *Heroïne*, qui a quitté Vera Cruz le 24 mars, quatre jours après le steamer *Texas*, nous a transmis verbalement les dernières nouvelles du Mexique.

Puebla, où s'était renfermé Haro y Tamariz avec les forces insurgées, a capitulé le 22 du mois dernier. Celles-ci se sont rendues à la condition qu'elles seraient incorporées à l'armée du gouvernement. Il est probable que Haro y Tamariz et le général Castillo ont pu s'enfuir, car il n'est nullement question d'eux.

Les journaux de Vera Cruz ont publié tout au long les conditions de la capitulation. [illegible]

[illegible]

[illegible]

UN GRAND [illegible] DE CITOYENS.

THÉATRE D'ORLÉANS.—[illegible] annoncé [illegible].

La représentation de demain, dimanche, est au bénéfice de M. Duvalle. La composition du spectacle [illegible].

CONCERT D'OLE BULL.—Ole Bull donne son dernier concert ce soir. On trouvera plus loin le programme de la soirée: il est composé de manière à satisfaire les plus difficiles.

BAL AU BÉNÉFICE D'UNE LOGE D'ODD-FELLOWS.—Un grand bal masqué et travesti sera donné jeudi prochain, 10 du courant, dans la salle des Odd-Fellows, au bénéfice de la caisse des veuves et des orphelins de la Loge d'Orléans No. 11. Chaque Loge, on le sait, consacre une partie de son revenu au soutien des femmes et des enfants de ceux de ses membres qui laissent en mourant leurs familles dans la pauvreté. La Loge d'Orléans No 11 a eu à secourir beaucoup de familles, et, malgré tous les efforts des citoyens qui la composent, sa caisse est devenue insuffisante. Voilà pourquoi elle a organisé le bal dont il s'agit plus haut: non-seulement les membres de toutes les Loges de la Nouvelle-Orléans, mais toutes les personnes en général qui ont la généreuse habitude de secourir d'honorables infortunes, se feront un devoir de s'y rendre.

CHRONIQUE LOCALE.

THÉATRE DE LA GAITÉ.—Ce soir, bénéfice de Mlle Dupré. [illegible] Mme Vervuel et Almonti [illegible].

MME VERVUEL.—La vente des billets pour la représentation de lundi soir, au Théâtre de la Gaîté, a commencé hier; [illegible]. La vente continue aujourd'hui, aux magasins de musique de MM. Werlein et Morris, rue du Camp. C'est la dernière fois que les citoyens de la Nouvelle-Orléans auront l'occasion d'applaudir les deux célèbres cantatrices, Vervuel et Almonti.

COUR DU DISTRICT DES ETATS-UNIS.—M. Louis Guillot, de la paroisse St Tammany, a été déclaré coupable d'avoir [illegible] Baterwolf, de Madisonville. Le Juri l'a recommandé à la clémence de la cour.

LE JUGE ROBERTSON.—M. F. Dunroy, accusé d'avoir [illegible] le juge Robertson, a fourni un cautionnement de $1,000 pour répondre de sa comparution devant la Première Cour du District.—M. Robertson a été arrêté, hier, sous prévention de port d'armes. Il a fourni caution [illegible].

[illegible].—Le juge Reynolds a siégé hier à la 1re cour de district à la place du juge Robertson qui est malade. Ont été renvoyés [illegible]: David Hewitt, accusé de port d'armes secret; Otis Lestopin, prévenu de délit; Spencer Drake, [illegible] prévenus de se trouver dans l'Etat [illegible].

RAPPORT DU GRAND JURY.—Le grand jury a présenté hier son rapport au juge de la première cour de district.

DEVANT LA 1RE COUR.—Ont été envoyés hier, par le recorder Bright, devant la Première Cour de District:

E. D. Coutoula, pour avoir assailli Jean Montaguet. Cautionnement de $500 pour répondre de la comparution.

Charles Poyle et Edward McCaffery; pour avoir secondé la personne qui a poignardé Patrick McLaughlin, dans le café Buena Vista.—Pas de cautionnement.

Owen Hare pour avoir volé à Wm C. Carruthers, (le même auquel on a volé $675 [illegible]) [illegible] $800. Cautionnement de $1000.

Joseph Tripp, sous prévention d'avoir mis le feu, il y a six mois, à la prison [illegible] troisième district.—En prison.

Joseph West, pour avoir poignardé Charles Mackay.—[illegible] en prison.

ARRESTATIONS.—Un individu nommé Tom Bernard ou Bossard, [illegible] a été arrêté [illegible].

[illegible]

VOL.—George R. Smith, qui est arrivé dernièrement à la Nouvelle-Orléans, [illegible] $1000 [illegible].

INCENDIE.—Hier, à 1 heure du matin, le feu a éclaté dans une maison vide de la rue Fulton, près Pleasant, Quatrième District. Les pompiers se sont promptement rendus maîtres des flammes. [illegible] était assurée pour $1800. [illegible]

On annonce de Washington que M. Forney, ancien secrétaire de la chambre des Représentans et longtemps chef de la Camarilla de M. Pierce, se retire de la rédaction de l'*Union*. Désespérant de faire réélire son patron actuel, M. Forney aurait manifesté l'intention de soutenir la candidature de M. Buchanan, dans la prochaine campagne présidentielle. De là la nécessité de sa retraite de la feuille semi-officielle. C'est assurément le cas, pour M. Pierce, de s'écrier: "On n'est jamais trahi que par les siens."

ABBEVILLE.—Notre petite ville, dit l'*Indépendant d'Abbeville*, prend un air plus animé que jamais, nos rues sont, à chaque instant, traversées par les habitans de la campagne et des étrangers, qui viennent visiter les magasins. Le commerce a pris une extension immense: l'*Union* suffit à peine à transporter le fret qui s'accumule sur le quai. Quel accroissement prodigieux prendra Abbeville, lorsque nous aurons les voies de communication!

REMÈDE CONTRE L'ÉPILEPSIE.—Nous croyons, dit un journal de New-York, devoir porter à la connaissance de nos lecteurs un fait qui emprunte son mérite de sa simplicité, et qui prouve que dans certains cas, le hasard peut venir au secours de la science. Nous serions heureux si le fait reproduit par la presse pouvait tourner au soulagement de l'humanité:

Il y a quelques années, une personne [illegible] sur une place publique de la ville d'Oporto, lorsqu'une femme fut frappée, sous ses yeux, d'une attaque d'épilepsie. Un des spectateurs de cette scène s'écria alors: "Couvrez-lui la figure d'une cravate noire." Un autre spectateur détache de son cou une cravate noire, la jette sur le visage de la malade, dont les convulsions cessent à l'instant, au point qu'elle peut se relever seule, remercier ceux qui lui ont donné des soins et s'éloigner sans être soutenue.

Le témoin oculaire, de qui nous vient ce fait, était plus tard directeur de l'institut industriel d'Oporto. L'année dernière, un des élèves de cette école, nommé Vidal, âgé de dix-neuf ans, atteint de cette terrible maladie, est frappé d'un accès sous ses yeux. Il se rappelle alors la cure opérée par la cravate noire: "C'est un fait isolé, dit-il au médecin de l'établissement, je n'y ai pas foi; mais c'est si simple; on peut l'employer!" Une cravate noire est jetée sur la tête du jeune Vidal, les spasmes cessent, le calme normal revient comme par enchantement.

Vingt fois les mêmes attaques ont été arrêtées instantanément par ce moyen sur le jeune Vidal, dont les parents ont toujours à portée une cravate noire. Le jeune Vidal n'est pas guéri, mais il est du moins soulagé et à l'abri des désastres profonds qu'occasionne [illegible] l'épilepsie.

[illegible] AU TEXAS.—Nous avons [illegible]

[illegible] Plusieurs de ces animaux sont offerts en cadeau aux Etats-Unis par le vice roi d'Egypte.

A leur arrivée au Texas, ils seront soignés pendant quelque temps dans les prairies, afin de se remettre des fatigues du voyage, après quoi on les emploiera au transport des troupes sur les points les plus éloignés du Far West.

FEUILLETON.

LES MOHICANS DE PARIS.

CHAPITRE V.

[illegible]

[illegible] Pierre Herbel [illegible] Pierre! Thérèse [illegible]

Quant à l'enfant, on sait déjà à peu près comment il fut élevé.

Il grandissait.

On l'envoya à Paris; il fut placé dans un des meilleurs collèges de la capitale. Le père et la mère prenant tous les jours sur leur petite fortune pour élever l'enfant, sautèrent Saint-Malo par économie [illegible].

[illegible]

Le capitaine Herbel n'avait plus qu'à revenir à la maison; aussi, le capitaine [illegible] Herbel [illegible] bâtiment prêt à faire voile pour France.

Notre ancien corsaire revenait en effet, mais si triste, la tête si courbée, que nul ne pouvait croire que c'était le naufrage de son bâtiment et la perte qu'il faisait à ce naufrage, qui accablait à ce point un homme qui avait épuisé toutes les vicissitudes de la bonne et de la mauvaise fortune.

Non, ce n'était point cela; et ce que c'était, il n'osait point le dire.

Pendant la dernière nuit qu'il avait passée cramponné à ce roc, les forces brisées, l'estomac vide, la tête effarée par l'effroyable bruit de la mer brisant autour de lui sur les rescifs, il avait eu ce qu'un esprit incrédule eût appelé un délire, ce qu'un esprit crédule eût appelé une vision.

Vers minuit,—le capitaine, mieux que personne, savait lire dans cette grande horloge céleste qu'on appelle le Ciel,—vers minuit, la lune s'était voilée, et par conséquent l'atmosphère s'était obscurcie.

Puis il avait semblé au capitaine qu'un bruit avait passé au-dessus de sa tête comme un battement d'aile, et qu'une voix avait dit aux flots:

—Calmez-vous!

C'était la voix des esprits de la mer.

Alors, comme dans la fantasmagorie on voit venir, de loin une figure qui, imperceptible d'abord, va toujours grandissant, jusqu'à ce qu'elle atteigne sa taille naturelle, le capitaine avait vu venir à lui, marchant, ou plutôt glissant sur les vagues, une figure de femme voilée qui s'était arrêtée devant lui.

Le frisson avait passé dans tout son corps. Dans cette femme, toute voilée qu'elle était, le capitaine avait parfaitement reconnu Thérèse.

D'ailleurs, s'il lui fût resté le moindre doute, ce doute eût disparu.

Arrivée à lui, la femme leva son voile.

Le capitaine voulut jeter un cri et adresser la parole à l'ombre; mais celle-ci mit le bout de son doigt sur ses lèvres pâles, comme pour lui commander le silence, et murmura d'une voix si faible, que le capitaine comprit que ce n'était pas la voix d'un être vivant:

—Reviens vite, Pierre, je t'attends pour mourir.

Puis, comme si la figure avait parlé avait dès lors perdu le pouvoir magique qui la soutenait sur les flots, elle s'enfonça lentement, ayant d'abord de l'eau jusqu'aux chevilles, puis jusqu'aux genoux, puis jusqu'à la ceinture, puis enfin jusqu'au cou, puis enfin la tête à son tour s'enfonça comme le reste, et la vision disparut.

Puis, la vision disparue, les flots apaisés se soulevèrent de nouveau, le bruit éteint se ranima, les vents soufflèrent, l'ombre retomba en pluie pénétrante sur le corps glacé du capitaine, tout enfin rentra dans l'ordre accoutumé.

Le capitaine alors interrogea ses compagnons, et tous ses compagnons, tout à leurs souffrances, tout à leurs dangers, n'avaient rien vu de ce qui venait de se passer,—ou plutôt ce qui venait de se passer n'était passé que pour le capitaine tout seul.

A la reste, ce fut dit que cette apparition lui avait rendu toutes ses forces. Il lui semblait qu'il ne pouvait plus mourir avant de revoir Thérèse, puisque Thérèse l'attendait pour mourir elle-même.

Nous avons dit que, le lendemain, les naufragés avaient été découverts par un navire espagnol et recueillis par lui.

Mais nous avons dit aussi combien, à mesure qu'ils se rapprochaient des côtes de France, la vision devenait, non plus aux yeux, mais au souvenir du capitaine, plus distincte, plus précise, plus réelle.

Il aborda enfin à Saint-Malo. Il était absent depuis vingt-huit mois.

—La première figure amie qu'il rencontra sur le port se détourna de lui.

Il courut à celui qui semblait le vouloir fuir.

—Thérèse est donc bien malade! demanda le capitaine.

—Ah! dit la personne se retournant, vous savez cela?

—Oui, dit le capitaine, mais enfin elle est donc bien malade?

—Ecoutez, vous êtes un homme, n'est-ce pas.

Le capitaine pâlit.

—Eh bien, hier on la disait morte.

—C'est impossible, répondit le capitaine.

—Comment, impossible, s'écria celui qui lui donnait des renseignemens.

—Oui, elle m'a dit qu'elle m'attendait pour mourir.

L'interlocuteur du capitaine crut qu'il était devenu fou: mais il n'eut pas le temps de le questionner sur ce nouveau malheur, car le capitaine ayant vu un autre de ses amis qui passait à cheval, allant à la promenade, courut à lui, le pria de lui prêter son cheval, ce que celui-ci fit à l'instant même, effrayé qu'il fut de sa pâleur et de l'altération de ses traits; de sorte que le capitaine, sautant en selle, partit au galop, et au bout de vingt minutes, arriva à la porte de la chambre à coucher de sa femme.

La pauvre Thérèse était soulevée sur son lit et semblait attendre. Pétrus debout et tout haletant, se tenait à son chevet.

En effet, depuis une heure, il croyait que sa mère avait le délire; l'œil fixe, elle avait constamment regardé du côté de Saint-Malo, et avait successivement dit:

—Voilà ton père qui débarque, voilà ton père qui demande de nos nouvelles, voilà ton père qui monte à cheval, voilà ton père qui arrive.

Et, en effet, comme la mourante disait ces mots, on entendit le galop d'un cheval, la porte s'ouvrit, le capitaine parut [illegible]

Ces deux cœurs, si tendres [illegible] deux corps que la mort même [illegible] parer, n'avaient rien à se dire [illegible] l'un dans l'autre dans un dernier embrassement.

L'embrassement fut long et douloureux [illegible] quand le capitaine desserra ses bras [illegible] était morte.

L'enfant prit sur le cœur [illegible] de sa mère.

Puis, la tombe réclama le [illegible] réclama l'enfant, et le capitaine [illegible].

A partir de ce moment, Pierre Herbel vécut triste et solitaire dans sa ferme, vivant du passé, de ses combats dans l'Inde, de Napoléon mourant à Sainte-Hélène, de ce naufrage des Alacranes, où il avait failli mourir. Il avait cessé de converser pour remplir une existence; surtout si, à ces souvenirs du passé, il joignait les espérances de l'avenir.

De tout ce passé, il ne lui restait que Pétrus; aussi Pétrus pouvait-il demander tout ce qu'il voulait, à l'instant même Pétrus recevait ce qu'il avait demandé.

Pétrus, enfant gâté dans toute la force du terme; Pétrus, en qui revivait à la fois pour le capitaine Herbel, le fils et la mère; Pétrus n'avait jamais fait bien régulièrement le compte de sa petite fortune.

Pendant trois ans, d'ailleurs—de 1824 à 1827—il n'avait rien eu à demander à son père: le travail, secondant un [illegible] avait [illegible] à se faire jour, avait [illegible] toutes ses besoins.

Mais tout à coup l'horizon de Pétrus s'était agrandi [illegible]

[illegible]

... représenta ce récit, après une interruption [illegible]

Mais enfin, si prolixe que nous ayons été, que nous nous apercevons d'une chose, c'est que, [illegible] le portrait moral du capitaine Pierre Herbel, nous avons complètement oublié son portrait physique. [illegible]

(*A continuer.*) ALEX. DUMAS.

Décédé, hier, à minuit, M. LEONARD EDOUARD de St. AMAND, à l'âge de 34 ans. Les amis et connaissances, et ceux de sa famille, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 5 heures après-midi. Le convoi partira de la résidence de M. G. Touraude, 112, rue des Bons Enfants, [illegible] Champs Elysées et Français.

[illegible]

Par J. LABATUT;
FELIX GRIMA;
CH. LESSEPS;
JOHN YOUNG;
FELIX LABATUT;
RIVIERE GARDERE. Sav

[illegible]

Par J. LABATUT;
FELIX GRIMA;
CH. LESSEPS;
J. CONVILLES;
FELIX LABATUT;
RIVIERE GARDERE. Sav—5

LE GRAND REMEDE RUSSE POUR LE BIEN PUBLIC.

Chaque mère devrait avoir une boîte sous la main pour le cas où il surviendrait un accident [illegible].

REMEDE RUSSE DE REDDING.

[illegible]

REDDING & Co., propriétaires à Boston, Massachusetts.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, par J. WRIGHT & Co. Nos 21 et 151, rue de Chartres.

Toutes les familles devraient avoir les Amers Allemands du Dr Hoofland.

[illegible] Camden, N. J. 28 mars 1853. [illegible] JOHN W. FARIS. [illegible] J. WRIGHT & Co. Nos 21 & 151 rue de Chartres.

[illegible] VERMIFUGE CANADIEN DE WINER. [illegible] J. WRIGHT & Co. Nos 21 et 151, rue de Chartres.

[illegible]

CÉLÈBRE TEINTURE DES INDES OCCIDENTALES DE DACOSTA. *Pour la conservation des dents et des gencives.*

Le certificat d'analyse qui suit est soumis au public pour sa satisfaction: Philadelphie, 26 octobre 1853. J'ai employé et expérimenté la Teinture des Indes Occidentales de Dacosta [illegible]. JAMES C. BOOTH, professeur de chimie appliquée, Institut de Franklin. Cette préparation [illegible] se vend à LA LIBRAIRIE DE NORMAN, 16 Rue du Camp; 16 et à LA LIBRAIRIE DE ST-CHARLES, Sous l'Hôtel St-Charles.

SOCIEDADE PORTUGUEZA DE BENEFICENCIA.

Sendo esta Sociedade convidada pela Comissão do monumento do Sr. Henry Clay, para assistir á ceremonia de pousar a pedra fundamental de um monumento que se vai fazer á memoria deste illustre Homem de Estado, e patriota: em consequencia, os membros que compoem esta Sociedade, se reuniraõ Sabbado 12 do corrente mez ás 9 horas da manhaã em casa do presidente esquina das ruas St Anna e Borbon, vestidos em Regalia (como he costume em dia que se celebra o Anniversario da Sociedade) para d'alli sahirem formados, e assistir á dita ceremonia.

O presidente A. Vieira espera que todos os membros estaraõ presentes nesta occasiaõ.

JOZE TEIXEIRA ARANTES, Secretario, Intr.

N. O. 5 de abril 1856.

Association Louisianaise des Vétérans de 1814-15.

M. ANTHONY FERNANDEZ, président de l'Association Louisianaise des Vétérans de 1814-15, ayant reçu une invitation de l'Association pour le monument de Henry Clay, [illegible]

Les Vétérans de l'Association Louisianaise de 1814 et 1815 [illegible]

Nouvelle-Orléans, le 3 avril 1856. Par ordre du Président, PHILIPPE LANAUX, Secrétaire.

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, 3 avril 1856. CONFORMEMENT à la charte, une élection aura lieu [illegible]

Institution Catholique [illegible]

[illegible]

ATTENTION.

[illegible]

Dissolution de Société.

A partir de ce jour, 1er avril 1856, la société existant [illegible] J. DUPLECH & M. BONNEVILLE [illegible]. J. DUPLECH. M. BONNEVILLE.

100 POTS pommade anti-inflammatoire [illegible]. LION & PINSARD, 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville.

200 FIOLES injection de Ricord [illegible]. LION & PINSARD, 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville.

50 [illegible] Huile Tonique [illegible]. LION & PINSARD, 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville.

Appareils à eau de Seltz de Briet. [illegible] LION & PINSARD.

REÇU—6 barriques huile de coton épurée [illegible]. LION & PINSARD, 66 et 68 rue Royale.

VIN PORTO.—Le soussigné offre à vendre 100 quarts [illegible]. H. MEUGENS, 31, rue de la Commune.

Demande d'emploi. UN jeune homme parlant et écrivant le français, l'anglais et l'allemand [illegible]. B. F., 114 Front Levée.

PERDU. LE No 17,436 de la Loterie de la Havane [illegible].

Demande d'un porteur dans une maison [illegible]. UN homme de 25 à 35 ans, parlant l'Anglais et le Français [illegible].

VIN D'OPORTO. R. C. CAMUZAC & Co., Seuls agents, au Sud, pour la vente du vin d'Oporto de la célèbre marque R. Rau.

OUVRIERS!!! OUVRIERS!!! ON demande immédiatement de bons ouvriers cordonniers pour toutes sortes de chaussures pour dames et messieurs. Le travail leur sera assuré pour toute l'année sans interruption. S'adresser à la manufacture de chaussures de MM. BLANCAND & GUITTET, encoignure Royale et Dumaine.

GRAINES DE LIN.—50 sacs graines de lin, très belle et bien nettoyée. [illegible] CUSACHS FRERE & CO, Encoignure Royale et St-Philippe.

CIDRE CHAMPAGNE.—300 caisses. [illegible] Ale et Porter—200 boucauts d'Ecosse. [illegible] E. J. HART & Co, 71 et 73, rue Tchoupitoulas.

VIN D'OPORTO.—[illegible] par le navire Archer, de Marseille. R. CAMUZAC & Co., No 30, Vieille Levée.

CAFE Rio et Java—1200 sacs [illegible]. JOSEPH H. MARKS & Co, 76 & 78 Magasins.

MAQUEREAUX Nos 1, 2 et 3; Savons de Winchester et de Liverpool [illegible]. JOSEPH H. MARKS & CO, 76 & 78 Magasins.

SUCRE en pain et en poudre [illegible]. JOSEPH H. MARKS & Co, 76 & 78 Magasins.

PAPIER paille—2000 rames de toutes les grandeurs et de toutes les qualités, à vendre par JOSEPH H. MARKS & Co, 76 & 78 Magasins.

HARENG No 1—500 caisses, à vendre par JOSEPH H. MARKS & Co, 76 & 78 Magasins.

AMANDES [illegible]. JOSEPH H. MARKS & Co, 76 & 78 Magasins.

Cigares de la Havane! Cigares de la Havane!—IMPORTATION DIRECTE. EN débarquement du brick Adams Gray de la Havane [illegible]. MORENO FRERES, 24, Vieille Levée.

CAFE de la Havane [illegible]. MORENO FRERES, 24, Vieille Levée.

TABAC [illegible]. MORENO FRERES, 24, Vieille Levée.

CONFITURES [illegible]. MORENO FRERES, 24 Vieille Levée.

AVIS. LE Dr. F. ALLAIN a établi son domicile au No [illegible]. F. ALLAIN, Dr.-en-Méd.

[illegible]

Avis d'oeuvre. [illegible] Pompe par le [illegible]. Annonce [illegible].

Propriétés de la Jetée de Mississippi [illegible] Chartres, angle du Jeudi d'avril [illegible].

Propriété à vendre de première classe. [illegible]

Vente de terrain, chez l'Auditeur [illegible].

Des vendre, 19 avril.—[illegible] rue Nayades, entre les rues Jackson et Philip [illegible].

10 avril—Deux nègres, pour effectuer un partage. [illegible]

16 avril—Maison en briques à étage, rue Commune [illegible].

26 avril—88 terrains, derrière la ville, pour le compte de la baronne de Pontalba.

[illegible]

AVIS D'ELECTION. LE Sr. GUSTAVE BOUQUET [illegible].

AVIS. LES paroissiens de la Paroisse St-Louis [illegible] Grande Loge de l'Etat de la Louisiane.

Avis d'Odd Fellows. LES porteurs de lettres [illegible] A. DUBOC, Secrétaire.

$300 de récompense. Mairie de la Nouvelle-Orléans, City Hall, 28 mars 1856. Une récompense de TROIS CENTS PIASTRES sera donnée à quiconque fournira des renseignemens qui feront découvrir et condamner l'assassin ou les assassins [illegible] le lundi, 17 du courant, à environ neuf heures du soir, au coin des rues Gravier et Magazine, [illegible]. JNO. L. LEWIS, Maire.

Grande Loge de l'Etat de la Louisiane,
MAÇONS LIBRES ET ACCEPTÉS.
Nlle-Orléans, 28 mars 1856.

Se rendant à l'invitation qui lui a été faite par l'Association pour le monument de Clay, cette Grande Loge posera la première pierre d'un monument qui doit être érigé en cette ville, à la mémoire du grand homme d'état, et notre frère HENRY CLAY, Passé-Grand, des maçons du Kentucky.

Les officiers et les membres de la Grande Loge sont, par les présentes, priés de s'assembler, en habits, samedi matin, 12 avril, à 8 heures A.M. dans le local de la Grande Loge, à l'angle des rues St-Charles et Perdido.

Les membres des loges de cet Etat, et les maçons soumis à une autre juridiction sont fraternellement invités à se réunir également au local de la Grande Loge pour prendre part à la cérémonie.

La procession se formera sous la direction du frère F. F. Parmele, grand maréchal, conformément à l'ordre qui lui a été donné par les grands officiers. Les frères seront revêtus des regalias selon les degrés qu'ils occupent dans l'Ordre.

Par ordre de W. M. PERKINS, Grand-Maître.
Pour copie conforme: SAMUEL G. RISK, grand secrétaire.

HOTEL WASHINGTON,
Au Lac Pontchartrain,
Louis Dumonceaux & Jules de Mericourt.

Cet hôtel, entièrement [illegible] ouvert au public DIMANCHE 6 AVRIL.

[illegible]

La cuisine, confiée aux soins de M. Jules de Méricourt, bien connu pour son talent culinaire, [illegible].

Il y a en outre, en dehors de l'établissement [illegible] un tir au pistolet.

M. HAMEL,
FLEURISTE HORTICULTEUR,
A l'honneur d'informer les dames louisianaises et MM. les amateurs de plantes qu'il vient de transférer son assortiment de plantes et graines de la rue de Chartres No 33 à la même rue No 8, et qu'il vient de recevoir [illegible] des plantes, Camélias, Magnolias [illegible].

DAWSON & Co.,
80, rue de Chartres,
Ont l'honneur d'annoncer à leurs clients et au public en général qu'ils viennent de recevoir par les navires Robert, Baptiste et Utica, un assortiment complet de marchandises d'été telles que:

Tuffes d'Italie doubles fines pour hommes; [illegible]

$204,000!
LOTERIE DU MARYLAND,
[illegible]

GRANDE LOTERIE CONSOLIDÉE DU MARYLAND,
Classe .... 18.
Tirage, mardi 12 avril 1856, dans la ville de Baltimore.
R. FRANCE & Cie, directeurs.

Les lots forment un total de $204,000, répartis sur 20,000 billets—1,000 lots. Payables en plein, sans déduction. Il y a plus un lot pour trente billets.

1 Lot de	$40,000,	soit	$40,000
1 do	20,000		20,000
1 do	10,400		10,400
1 do	5,000		5,000
1 do	4,000		4,000
1 do	[illegible]		[illegible]
1 do	2,100		[illegible]
1 do	2,500		[illegible]
1 do	2,400		2,400
1 do	2,400		2,400
1 do	2,000		2,000
1 do	2,000		2,000
1 do	2,000		2,000
1 do	2,000		2,000
10 do	1,000		10,000
170 do	400		[illegible]

APPROXIMATIONS.

4 Lots d'approximation de	$200,	soit	$800
4 do	150		600
4 do	100		400
12 do	80		960
16 do	60		960
20 do	40		800
40 do	40		1,600
404 do	25		[illegible]

1000 Lots forment un total de $204,000

Billets, $10.—Moitié de billets, $5.—Quart do, $2 50. Huitième $1 25.

APPROXIMATIONS.

Les deux billets qui précèdent et les deux qui suivent immédiatement les billets qui gagneront les 200 premiers lots, auront droit aux 800 lots d'approximation. Que le No 11,200 gagne le lot de $40,000, les billets numérotés 11,198; 11,199; 11,201 et 11,202 recevront chacun un lot de $200, et ainsi de suite. Les approximations du No 1 sur les Nos 2, 3, 20,000 et 20,009, du No 20,000, ce sont les Nos 29,998; 29,999; 1 et 2, des Nos 2 et 20,000, d'après le même principe.

PLAN DE LA LOTERIE.

Emission de 20,000 billets, portant les numéros depuis 1 jusqu'à 20,000; mille lots, divisés en 200 lots et 800 primes d'approximation.

Les numéros 1 à 20,000, correspondant aux numéros que portent les billets, sont imprimés sur des carrés de papier, roulés dans une enveloppe de fer-blanc et placés dans une roue de verre.

200 carrés de papier, portant la somme des 200 lots, et roulés dans une enveloppe de fer-blanc, sont placés dans une autre roue. Après avoir fait faire plusieurs tours aux deux roues, deux enfants, les yeux bandés, tirent l'un un numéro de la roue des nombres, l'autre un lot de la roue des lots. Les billets ouverts et exhibés à la foule, [illegible] par le commissaire, le lot placé en regard du numéro [illegible]. L'opération se répète jusqu'à ce que tous les lots aient été tirés. Le tirage est alors imprimé, et après l'avoir vérifié, le commissaire certifie qu'il est exact.

Les lots sont payables après le tirage, en plein, sans aucune déduction. 27 mars—3m

$30,000!

PLAN amélioré de la Loterie de la Havane. (Avec l'autorisation de l'Etat de l'Alabama). Loterie de l'Académie de Fort Gaines? Pour être tiré le 26 Avril 1856, dans la ville d'Atlanta.

GROS LOT—HUIT MILLE PIASTRES.

Prix des billets: Billet entier, $8; moitié de billet, $4; quart du billet, $1 [illegible].

Les lots sont payés trente jours après le tirage, en billets de banque payant en espèces, sans escompte, sur présentation du billet qui a gagné le lot.

Les billets de banque solvables sont pris au pair. Toutes les lettres sont strictement confidentielles.

SAMUEL SWAN, Directeur. 24 mars. Atlanta, Georgia.

$30,000!

La première Loterie établie aux Etats-Unis sur le plan de la Loterie de la Havane.

(Avec l'autorisation de l'Etat de l'Alabama.)

Loterie de l'Académie Militaire du Sud

Classe C.—Nouveau plan.

Pour être tirée dans la ville de Montgomery, le 1er mai 1856.

10,000 numéros seulement.—Gros lot, $8,000.

Prix des billets: Billet entier, $8; moitié de billet, $4 00; quart do billet, $1 25.

Les lots sont payés trente jours après le tirage, en billets de banque payant en espèces, sans escompte, sur présentation du billet qui a gagné le lot.

Les billets de banque solvables sont pris au pair. Toutes les lettres sont strictement confidentielles.

SAMUEL SWAN, directeur, Montgomery, Alabama.

MAGASIN A BON MARCHÉ,
Théodore Danziger,
Encoignure Robertson et Orléans,

A reçu par le Sheff Warrior et d'autres arrivages un assortiment complet de marchandises de printemps de mode, parmi lesquelles:

300 mantelets d'été, soie et dentelle, de $4 à $8 pièce;

5 caisses de toiles à chemises, à très bas prix, en pièces et demi-pièces, à $8 les 25 yardes;

Un nouveau lot de broderies;

2 caisses de chapeaux de paille de printemps, et;

Un lot frais de rubans;

Un assortiment de Guipures et de Dentelles du Cambray, pour mantelets.

Véritables Dentelles valenciennes, [illegible].

[illegible] 24 mars—12

Résidence magnifique à vendre, No 20, rue Esplanade.

Une maison haute, en bois, située rue Esplanade, entre Bons-Enfants et Plauché, et faisant face à la rue Tremé. Le lot mesure 80 pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur de 226 pieds formant à angles droits un autre de 79 pieds de large sur 86 pieds de profondeur, lequel a son front à la rue Histoire.

La maison est nouvellement bâtie et contient tous les meilleurs matériaux.

Il y a trois jardins [illegible] d'un grand nombre d'arbres fruitiers et d'une variété choisie de fleurs. Il y a trois hydrants dans la cour et les jardins, deux jets d'eau, quatre citernes, dont une en fer et les autres en bois; la maison, les jardins, [illegible] en parfait état.

Pour plus amples informations et pour les conditions (qui sont excessivement libérales) s'adresser sur les lieux, au propriétaire S. Mazerac, ou à B. NAUTRE & Co, 26, rue Condé. 26 mars—30f

COLLÉGE DE ST-VINCENT,
Au Cap Girardeau, Etat du Missouri.

CE COLLÈGE auquel la législature de l'Etat du Missouri a accordé, en 1843, une charte et des privilèges universitaires, occupe un des sites les plus charmans qui se trouvent sur le Mississipi; il est situé au cap Girardeau, sur le Mississipi, à quarante cinq milles au-dessus de l'embouchure de l'Ohio, et domine les deux rives du fleuve. Quarante acres avoisinants appartenant au collége, qui possède, en outre, à un mille et demi du village, une maison de campagne où les élèves peuvent aller passer leurs jours de récréation. Une éducation commerciale et classique complète est donnée dans ce collège.

Conditions:
Pensions, cours et raccommodage, par an... $180
Blanchissage ... 12
Médecins et médecines ... 12

Les élèves qui resteront au collège pendant les vacances auront à payer une somme additionnelle de $15.

Pour plus amples informations, s'adresser à J. AD. ROZIER, avocat, agent du collège, rue St Charles No 14.

Le rév. J. D. O'Keefe, trésorier de ce collège, est en ville en ce moment. On peut le voir à l'Archevêché tous les jours, depuis midi et de midi à deux heures. 12 mars—2m

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
Ver HEBERT & Cie.
160, rue de Chartres
Un nouveau Journal!
L'AMI DE LA MAISON,
Revue hebdomadaire illustrée!!
52 numéros par an.
Prix de l'abonnement l'année $3

On souscrit chez Ver HEBERT & Cie, agents pour:

Du Courrier des Etats-Unis,
De l'Illustration de Paris,
De la Revue des Deux Mondes,
Du Conseiller des Dames,
Du Moniteur des Demoiselles,
Du Journal des Demoiselles,
Du Magasin des Demoiselles,
Des Modes Parisiennes, de la Santé Universelle, de l'Echo des Feuilletons et de tous les journaux de sciences, d'arts, de littérature et de modes.

ECRE STIGMATIQUE *Pour marquer le linge.* PAR MAILLY, parfumeur.

Il y a déjà longtemps que l'on avait reconnu la nécessité de pouvoir fixer des lettres indélébiles sur le linge. [illegible] Ver HEBERT & Cie, 160, rue de Chartres.

GROCERIES A VENDRE.

Le soussigné ont décidé à vendre sa GROCERIE, à 481, entre Toulouse et St Pierre, [illegible]. H. BRAITHWAITE.

A louer. La confortable maison, rue Bourgogne No 112 entre Conti et St Louis. [illegible] TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 37, rue de la Vieille Levée.

[illegible] de Mexique, à vendre par D. ADAMS, aux "Empire Stables," encoignure Jackson et Tchoupitoulas, 4me District.

AVIS. Le Dr. ALFRED MERCIER peut être consulté tous les jours, excepté le dimanche, à l'Hôpital de la rue de Cirque, de 10 heures et demie à 11 heures et demie, et chez M. Boutté, rue des Remparts, de midi à une heure.

Rue de Chartres No. 17, Mme ROBERT.

A l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle a reçu de Paris un assortiment de modes de printemps [illegible].

SOUTHERN CLOTHING MANUFACTORY,
No 134, *Chartres, entre St-Louis et Toulouse.*
EDMOND DUFORMSIERS & Co, désirent faire savoir au public, et surtout aux marchands de la ville et de la campagne, qu'ils ont constamment en mains à leur nouvel établissement déjà bien connu sous le nom de "Southern Clothing Manufactory," le plus complet assortiment de Linge fait, à vendre au plus bas prix du marché, parce qu'ils confectionnent eux-mêmes tous leurs articles.

Tout ordre des marchands ou habitans pourra être rempli dans le plus bref délai, vu le nombre considérable d'ouvriers qu'ils emploient. 25 fev

On demande de cent à cent-cinquante ouvrières.

Dr. SAMUEL REYNOLDS,
Bureau No 115, rue Gravier, Nlle-Orléans.
GUERISON des CANCERS; la TEIGNE, les TUMEURS BLANCHES, les PLAIES, les ULCERES de toutes sortes. Il guérit les PANARIS en très peu de temps.

F. RIMAILHO & Co.,
IMPORTATEURS
De marchandises françaises, anglaises et allemandes,
68, RUE DE CHARTRES,
Entre Bienville et Conti.
REÇU par les derniers arrivages: un magnifique assortiment de marchandises nouvelles pour le printemps. [illegible] F. RIMAILHO & Co.

A VENDRE UN MULATRE de 28 ans, bon ouvrier fondeur, [illegible]. M. F. COQUET, 47, rue Conti.

FUSILS ANGLAIS.

Les soussignés, agents de la célèbre manufacture de Chas P. Moselton, de Londres, sont prêts à recevoir et à remplir les ordres pour un ou plusieurs fusils, selon le modèle voulu. [illegible] BEATON & OLIVIER, No 40, rue Commune.

Aux Habitants Jardiniers.

Les soussignés offrent de vendre à la convenance des acheteurs et aux plus bas prix du marché des HARICOTS NAINS, rouges et blancs. FAZENDE & SON, No 29, Vieille-Levée.

Fioles. [illegible] LEON PIERRE & Co, 53 rue de Chartres.

Nègres à vendre. [illegible] WALTER L. CAMPBELL.

Ben Kittredge & Co. [illegible]

[illegible]

VENTE PAR L'ADMINISTRATEUR.

L'hôtel bien connu sous le nom de HOTEL DES CHENES VERTS, situé à Biloxi, [illegible] par Mme L. Pradat, sera vendu LUNDI 7 AVRIL prochain, sur les lieux, à Biloxi, au plus haut enchérisseur [illegible].

Les héritiers annoncent au public qu'ils sont [illegible] l'intention d'acheter cet hôtel. [illegible] L. E. PRADAT, administrateur.

PHARMACIE,
Encoignure Conti et Bourgogne.
SPECIALE
POUR LE TRAITEMENT DES
MALADIES SECRETES
ET DES MALADIES DE PEAU.
GUÉRISON DE
L'hydrargyrie,
MALADIE PRODUITE PAR L'USAGE
Interne ou externe
DU MERCURE, PAR
E. GAUDOZ, Pharmacien.

Banque du Commerce de la N.-Orléans.
Département de dépôts et virements. 4 mars 1856.
UN dividende de quatre piastres par action a été déclaré ce jour par le Directoire, payable aux bureaux No 33, rue Carondelet, le 10 avril prochain, et aux actionnaires de New-York à la banque d'Amérique, le même jour. [illegible]

LE capitaine, ni le consignataire [illegible] [illegible] Celina, [illegible] ne seront responsables [illegible]

EN débarquement du navire sarde [illegible] de Palerme et Gênes et à vendre:—2,000 caisses limons, 3,000 do oranges. LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

EN débarquement du navire sarde [illegible] à vendre:—Saucissons d'Italie façon de Lyon. LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

EN débarquement du navire sarde [illegible] à vendre:—Chapeaux de paille double d'Italie. LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson.

FAURES & NORMAN,
33 et 35, RUE ROYALE, ENCOIGNURE DOUANE, Importateurs de vins, eaux-de-vie, liqueurs et conserves, et marchands de comestibles en gros et en détail.

LES soussignés ont formé ce jour une maison de commission sous la raison sociale de AD. ODIER, STOUSE & Co. ADOLPHE ODIER, J. G. STOUSE, J. LEISY. Nlle-Orléans, 15 mars 1856.

EN débarquement du navire Leopold, de Bordeaux [illegible] FERBER FRERES, enc. Royale et du Maine.

DIVERS—500 boîtes julienne [illegible]. FERBER FRERES, enc. Royale et du Maine.

CHARLES LEVY,
Chiropodiste, Pedicure,
Rue Royale No. 186.
EXTIRPE les cors, ognons, durillons et ongles rentrés dans les chairs sans la moindre douleur dans l'espace de dix minutes au plus [illegible].

Seines, Eperviers,
TRAMAILLES ET FILETS DE TOUTES SORTES. On trouve toujours à vendre, en gros et en détail, au magasin du soussigné, No. 76, rue de Chartres, *Entre les rues Bienville et Conti.* [illegible] P. LAVERRIER, 76, Chartres.

MANUFACTURE D'HABILLEMENTS,
POUR PLANTATION, DE LA LOUISIANE,
118, rue du Canal, entre Royale et Bourbon.
LE soussigné ayant terminé ses arrangements [illegible]. F. A. HARRISON.

Magasin à bon marché.
MODES ET ARTICLES DE FANTAISIE
au PRIX COUTANT
Encoignure Hôpital et Chartres (Conti.)
Mme FABRE
Mme FABRE a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle et aux dames en général, qu'elle a reçu de France et de New-York un assortiment complet [illegible].

Mme P. LAFARGUE,
Rue Bourbon No. 133, près St. Louis,
Spécialité de Dentelles.

Photographie.
Salon de Daguerréotype, de Photographie et d'Ambrotype, de
GUSTAFSON.
No. 120, rue du Canal, Nlle Orléans.
M. GUSTAFSON invite les amateurs de belles œuvres dans cette branche de l'art, à venir examiner ses spécimens de daguerréotypes de photographie et d'ambrotype. Ayant profité de toutes les améliorations faites aux Etats-Unis et en France où il a été, lors de son dernier voyage, les meilleures occasions d'étudier tout ce qui était ancien et nouveau, il est prêt aujourd'hui à exécuter des daguerréotypes, etc., d'un genre inconnu jusqu'ici à la Nouvelle-Orléans. S'étant assuré les services d'un artiste d'une rare habileté et d'une grande expérience qui a parcouru les principales villes de l'Europe et des Etats-Unis, il est à même de tirer des portraits de premier ordre dans le plus bref délai.

Un artiste accompli se rendra immédiatement chez les personnes qui désirent faire prendre les portraits d'amis morts, de malades, etc.

Les prix sont à la portée de tout le monde.

Les salons sont vastes et beaux. Les amateurs ne regretteront pas de les avoir visités.

N. B.—Il prend des portraits de grandeur naturelle d'après des miniatures ou d'autres portraits, par la photographie. La ressemblance est parfaite et toujours garantie.

Excellente occasion!
au magasin à bon marché de
HARBY,
186 .... RUE DU CAMP 186

REÇU tout récemment, un grand et bel assortiment de marchandises de printemps et de broderies de Paris, comprenant en partie de:

Robes Bayadères barege à 65
Robes barege à volants, de .... [illegible]
Robes organdis à volants, à 4
Robes jaconat à volants, à 4
Robes jaconat français, à 2 50
Robes mousseline à carreaux, $1 25 cts la robe.
Baréges fil à dessins, à 40 cts la yarde.
Bolle brillantine française, 25 de
Baréges unis et à dessins, 25 do
Batistes de printemps, dernier genre, 50 cts la yrd
Collerettes de valenciennes et guipure.
Parures mousseline suisse et jaconat.
Dentelles guipure et valenciennes.
Jupons riches brodés.
Manches, cols, bandes, &c., brodés.

HORACE HARBY, 186 rue du Camp.

EMBAUMEMENT DES CORPS.
P. CASANAVE, entrepreneur, No. 37, rue Marais, entre Douane et Bienville, ayant acheté, du Dr. Holmes, de la ville de New York, le droit d'EMBAUMER LES CORPS, exécutera promptement tous les ordres, le jour et la nuit. Le procédé est simple et s'exécute d'aucune mouvement. Les corps qu'il embaume sont garantis à l'abri de la décomposition et peuvent être transportés dans n'importe quelle partie du monde sans exhaler la moindre odeur, dans n'importe quelle saison. Les corps qui sont dans un état avancé de décomposition sont rendus en état d'être parfaitement conservés. Les pamphlets contenant les détails complets seront donnés aux personnes qui en demanderont.

N. B. Les corps des ministres, médecins et avocats seront embaumés gratis.

VERITES POPULAIRES.

[illegible]